

Historique rapide du collectif SEMO: Sauvons nos Enfants des Micro-ondes (2009)

Le collectif SEMO a été mis sur pied pour informer et sensibiliser la population, les responsables politiques, et les autorités de santé publique, sur les risques pour la santé liés à l'exposition aux micro-ondes provenant des technologies sans fil. (site internet: www.dangersemo.com) Le SEMO privilégie l'application du Principe de Précaution de manière collective et non par des mesures de protection individuelles. Les antennes relais de téléphonie cellulaire implantée partout sans autre critère que la rentabilité des entreprises de télécommunication et sans aucun égard par rapport à la santé de la population sont au coeur de l'action du SEMO. L'implantation des systèmes WIFI , particulièrement dans les écoles, et les nouveaux compteurs d'Hydro-Québec utilisant des micro-ondes sont également dénoncés.

François Therrien, enseignant en électricité, est un des fondateurs et le porte-parole du Collectif SEMO actif depuis 2009. La découverte d'antennes-relais de téléphonie cachées dans un clocher à proximité de sa maison (Terrebonne) a été l'élément déclencheur de son implication dans ce dossier. Au fur et à mesure qu'il découvrait les effets néfastes de cette technologie sur la santé, il découvrait aussi qu'en Europe ce débat faisait rage depuis plus de 10 ans.

C'est alors qu'une première manifestation populaire a été organisée septembre 2008 , et que par la suite, après des dizaines de batailles locales, le débat s'est poursuivi jusqu'à Ottawa. Le Bloc québécois a déposé une pétition du SEMO de plus de 1100 signatures demandant de modifier la norme de protection de la population par rapport aux micro-ondes.(2010, par le député Luc Malo) Le SEMO a présenté six experts scientifiques internationaux au Comité permanent de la santé qui à fait un examen de l'impact des micro-ondes sur la santé. Finalement le comité a produit un rapport constituant un désaveu des normes de santé Canada pour la protection de la santé publique.(décembre 2010).

Le site internet www.dangersemo.com contient d'autres informations faisant état des dossiers dans lesquels le SEMO a été impliqué. (Dénonciation d'Industrie Canada, Vidéotron utilisant le Journal de Montréal....)

Collectif SEMO